Municipalité du Village de Roxton Falls
26, rue du Marché
Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Téléphone : 548-5790 Télécopieur : 548-5881
Courriel : roxton@roxtonfalls.ca Site internet : roxtonfalls.ca

Budget 2022

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Tel que requis par le *Code municipal*, voici un document explicatif du budget qui a été adopté par votre nouveau conseil municipal, le 15 décembre 2021. Depuis leur entrée en fonction, les membres du conseil ont travaillé très fort afin de préparer un budget qui puisse répondre aux différentes exigences municipales. Le budget de la municipalité est donc d'un total de 1 500 000$ pour 2022, comparativement à 1 420 000$ en 2021.

Le dépôt d'un nouveau rôle triennal, devant servir pour les années 2022, 2023 et 2024, fait passer l'évaluation foncière des immeubles imposables de 107 418 000$ à 122 604 700$, soit une hausse de 15 186 700$. L'augmentation moyenne des évaluations imposables se situent à 14.14%. .

Les élus ont tout mis en œuvre afin que le taux de taxation puisse répondre aux besoins financiers de la municipalité, tout en respectant la capacité de payer des contribuables. Le taux de taxe de base pour l'année 2022, est donc fixé à 0.63$/100$ d'évaluation, comparativement à 0.7013$/100$ d'évaluation en 2021. Ce taux établira une hausse moyenne de l'ordre de 2.53% du montant de votre compte de taxes. On parle d'une hausse moyenne du coût du compte de taxes, puisque le taux de taxation unique fera en sorte que certains immeubles verront une légère baisse à leur compte, alors que d'autres verront une certaine hausse. Le taux global (incluant les règlements d'emprunt et la taxe pour les services de la SQ) passera de 0.8382$/100$ d'évaluation à 0.7524$/100$ d'évaluation, soit une baisse de 0.0858$/100$ d'évaluation.

Les 3 secteurs qui connaissent la plus grande hausse sont : le secteur agricole, avec une hausse moyenne de 31,90%, en 2e place le secteur résidentiel, avec une hausse moyenne de 14.85% et en 3e place, viennent les immeubles de 6 logements et plus, qui augmentent en moyenne de 13.98%

En 2022, les investissements prévus dans le cadre du programme TECQ vont se poursuivre. La totalité des investissements prévus à l'aide de ce programme seront de l'ordre de 1 144 734$, ajouté au seuil minimal d'investissement que municipalité doit aussi assurer, fixé à 324 750$. Ces investissements doivent être complétés d'ici la fin de l'année 2023. Des travaux au réseau d'égout sont à compléter en 2022 et une grande partie des travaux de voirie à réaliser dans le cadre de ce programme devraient avoir lieu sur la rue Ste-Marguerite. Il faut toutefois obtenir l'approbation du Ministère des Affaires municipales et du Ministère des Transports, avant de pouvoir prioriser ces travaux. L'asphaltage des rues des Pins et des Lilas fait aussi partie des projets qui sont sur la table. Ces travaux pourraient être financés à même les produits de vente de terrains. Les travaux d'aménagement de la piste multifonctionnelle de la rue du Marché seront également finalisés, puisque le contrat accordé à la fin de l'été 2021, n'a pu être complété à temps avant l'hiver.

VOTRE COMPTE DE TAXES 2022: TAUX DE TAXATION

Le budget des dépenses de la municipalité est établi à 1 500 000$. Les différents taux se comparent donc ainsi :

Taxes	Taux 2021 Par tranche de 100$/d'évaluation	Taux 2022 Par tranche de 100$/d'évaluation
Taxe foncière générale	0,7013 $	0,6300 $
Sûreté du Québec	0,0796 $	0,0724 $
Règl. Emprunt Hôtel de Ville	0,0158 $	0,0139 $
Règl. Emprunt pour Caserne	0,0058 $	0,0052 $
Règl. Emprunt-Développement domiciliaire	0,0184 $	0,0159 $
Règl. Emprunt-Rue de la Rivière	0,0173 $	0,0150 $
Total :	**0,8382 $**	**0,7524 $**

TAXES DE SERVICES

Collecte des matières résiduelles

La taxe relative à la collecte des matières résiduelles (ordures ménagères, recyclage, matières organiques, les collectes de gros rebuts, accès à l'écocentre, collecte de résidus domestiques dangereuses, etc.), demeure à 215$ par porte.

Service de gestion des eaux usées

Pour ce qui est de la taxe relative au service de gestion des eaux usées (taxe d'égout), elle passe de 102$ à 105$ par unité desservie en 2022.

Programme régional de vidange des fosses septiques

Chaque propriétaire d'immeuble visé par le programme régional de vidange des installations septiques, se verra imposer une taxe de 86.77$.

MAINTIENT DES 4 VERSEMENTS DE TAXES

Il sera encore possible d'acquitter votre compte de taxes en 4 versements égaux, qui seront répartis de mars à octobre 2022. Les modalités seront expliquées en détails sur le compte de taxes 2022.

PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES

Nous continuons de privilégier les paiements par Accès D ou par chèques postdatés que vous pouvez déposer à l'avance pour couvrir les 4 versements. Vous pouvez aussi payer au comptoir, par carte de débit ou en argent.

TABLEAU COMPARATIF 2021 - 2022		
REVENUS	**BUDGET 2021**	**BUDGET 2022**
Taxe foncière	745 041$	772 410$
Sûreté du Québec	84 565$	88 765$
Taxe pour les collectes de matières résiduelles	139 275$	141 175$
Taxe pour le service de gestion des eaux usées (Égout)	76 155$	79 000$
Taxe pour programme régional de vidange des fosses septiques	2 514$	2 690$
Règlement d'emprunt # 06-2004 - Hôtel de ville	16 785$	17 040$
Règlement d'emprunt # 07-2004 - Caserne	6 040$	6 375$
Règlement d'emprunt # 03-2014 - Développement domiciliaire	19 548$	19 495$
Règlement d'emprunt # 04-2017 – Travaux rue de la Rivière	18 379$	18 390$
Crédits de taxes (Programme de revitalisation)	-31 793$	- 29 305$
Tenant lieu de taxes (École et bureau de poste) Péréquation-Partage TVQ - Compensation collecte sélective, Redevances sur l'élimination des matières résiduelles	136 606$	157 665$
Services rendus aux municipalités (Premiers répondants)	26 740$	26 600$
Autres services rendus (Revenus de location, administration Régie incendie, etc.)	66 775$	80 470$
Autres revenus (Droits de mutations immobilières, permis, intérêts, raccordement d'égout, contraventions, aide financière formation PR, taxes RIAM, etc.)	63 563$	69 330$
Transfert-Programme d'aide financière à la voirie locale-RIRL-Rue de la Rivière-TECQ	49 807$	49 900$
TOTAL DES REVENUS	**1 420 000$**	**1 500 000 $**
DÉPENSES	**BUDGET 2021**	**BUDGET 2022**
Administration générale	372 199$	344 957$
Sécurité publique	247 297$	250 104$
Transport routier	257 765$	278 160$
Hygiène du milieu	245 660$	251 424$
Santé et Bien être (Immeuble de la Garderie)	16 450$	18 300$
Aménagement, urbanisme et développement	34 831$	41 525$
Loisirs et culture	82 308$	120 630$
Frais de financement	29 885$	25 695$
Remboursement de la dette	100 105$	103 705$
Affectations	-13 500$	-217 500$
Immobilisations et Infrastructures	47 000$	283 000$
TOTAL DES DÉPENSES	**1 420 000$**	**1 500 000$**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, au nom des élus et des employés municipaux, un très Joyeux temps des fêtes!

Que la magie des fêtes rayonne en vos cœurs et vous apporte paix et bonheur.

Jean-Marie Laplante
Maire

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 17 décembre 2021 au 2 janvier 2022.
L'horaire régulier reprendra le lundi 3 janvier 2022.
La séance ordinaire de conseil aura lieu le lundi 10 janvier 2022 à 19h30.